



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
Hauts-de-France



10 nouveaux lauréats du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Hauts-de-France – Mai 2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'État de **400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros** financés à parité État / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, l'État **et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. Dans les Hauts-de-France, **l'État et la Région mobilisent ainsi 30 millions de crédits supplémentaires jusqu'au 1er juin 2021.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'État et ceux de la Région dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

Les nouveaux lauréats en région Hauts-de-France

10 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par la préfecture de région et la Région. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **2,880 M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **33,617 M€**. **Ces projets permettront de conforter 770 emplois et pourront générer plus de 268 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **62 projets en Hauts-de-France** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (49) et des ETI (10)**. **49 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 77% des lauréats.**

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique.

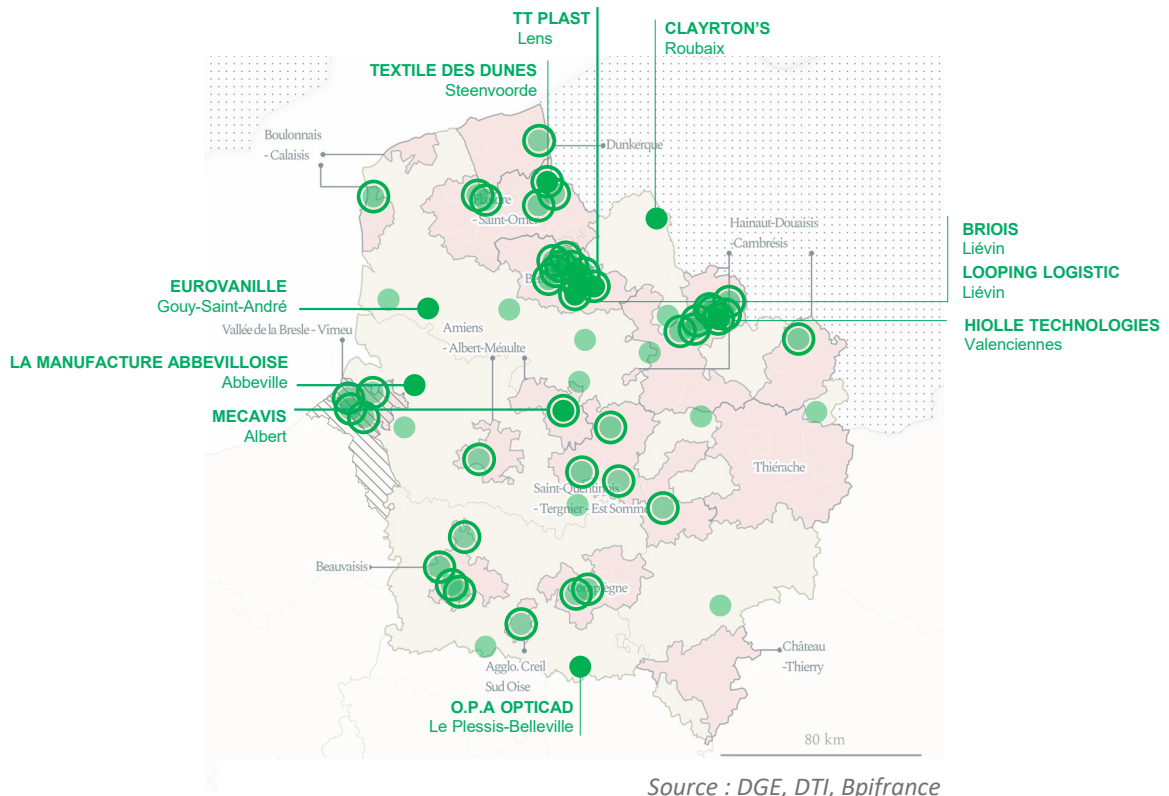


GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



10 nouveaux projets lauréats en Hauts-de-France



Informations sur le projet

BRIOIS — Porteur du projet

Liévin — Commune

Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats

● Anciens lauréats

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

Roubaix (59)

La société CLAYRTON'S est spécialisée dans la création, la fabrication, la distribution d'emballages et d'accessoires de décoration. Acteur majeur dans le domaine de l'emballage floral et du papier cadeau, l'entreprise se positionne comme un spécialiste du « sur-mesure » et se distingue par sa créativité, le sérieux de son SAV et l'étendue de sa gamme de produits.

Le projet de Clayrton's consiste à l'achat de nouvelles machines dans le but de relocaliser la production des sacs papiers à poignées en France. Ce développement s'inscrit dans le cadre de l'interdiction des sacs plastique à usage unique et traduit une forte volonté d'intégration sociale pour l'entreprise qui travaille en lien direct avec des organismes d'insertion tels que l'École de la deuxième chance ou les établissements pénitenciers. D'ici 2024, 22 personnes seront recrutées au sein de l'entreprise.

Subvention d'État : 500 K€

<https://clayrtons.com>

Prouv (59) Territoire d'industrie Cambrais-Douais-Valenciennois

Le groupe HIOLLE est spécialisé dans l'activité électrotechnique qui représente aujourd'hui 70% du chiffre d'affaires du groupe et l'usinage industriel. L'entreprise accompagne ses clients, essentiellement du ferroviaire et de l'aéronautique, dans l'intégration d'équipements électriques et la prestation de services sur mesure.

Afin de poursuivre son développement, HIOLLE Technologies souhaite se doter d'un Centre d'Excellence en maintenance de matériel roulant ferroviaire, qui se situera à Valenciennes. Ce projet se traduira par la création d'un atelier innovant et d'un centre de formation d'apprentis. Ce nouvel outil productif sera un véritable atelier connecté 4.0, s'inscrivant dans une démarche d'industrie du futur labellisée « French Fab »; ce qui permettra à la région Hauts-de-France de conforter sa place de grande région ferroviaire d'Europe. Cet investissement permettra à la société de créer environ 50 emplois à échéance de 4 ans.

Subvention d'État : 500 K€

<https://www.hiolle-technologies.fr>

Steenvoorde (59) – Territoire d'industrie Flandre-St Omer

La société TEXTILE DES DUNES est historiquement connue pour travailler la viscose teintée en masse avec des gammes de coloris très étendues. Ses principaux clients sont issus des secteurs du médical, des textiles techniques et de ceux de l'habillement.

La société veut accentuer son implantation dans le domaine de la santé et développer de nouveaux fils pour proposer des produits de meilleure qualité (au contact de la peau) avec une faible empreinte écologique (produits éco-responsables). La société souhaite également profiter de l'engouement du « made in France » pour gagner des parts de marchés.

Les investissements productifs permettront de développer de nouvelles technologies de filature pour le travail de matières plus délicates. Le projet nécessite l'embauche de 10 nouveaux collaborateurs et l'adaptation de certains postes de travail à des publics handicapés.

Subvention d'État : 500 K€

<https://textiledesdunes.fr>

Le Plessis-Belleville (60)

Entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de composants optiques et opto-mécaniques de précision, OPA OPTICAD réalise des opérations de polissage, rodage et assemblage pour des systèmes photoniques complexes.

La société souhaite compléter ses capacités de production actuelle pour répondre aux besoins de ses clients et ainsi devenir la 2^e capacité privée d'usinage diamant en France. L'acquisition de nouvelles machines permettra de poursuivre le développement de la société et de renforcer l'ancrage dans le territoire de ce savoir-faire stratégique. Le développement de l'entreprise nécessitera l'embauche d'au moins 2 nouveaux collaborateurs.

Subvention d'État : 140 K€

<http://www.opa-opticad.com>

Abbeville (80)

La Manufacture Abbevilloise, confrontée à une augmentation de sa production, souhaite construire un nouveau site de fabrication. En plus des investissements immobiliers, la société a planifié l'acquisition d'un montant important de matériels sur les deux prochaines années : tables de travail, nouvelles machines de préparation, équipements numériques et informatiques.

Ce bâtiment abritera également un nouveau centre de formation des métiers du cuir avec un espace plus spacieux et polyvalent. Le développement de l'entreprise va

s'accompagner de la création de 108 nouveaux postes et la formation de 15 collaborateurs sur des fonctions spécifiques et certifiées de tuteur.

Subvention d'État : 140 K€

TT PLAST

PME

Lens (62) – Territoire d'industrie Béthune-Bruay

TT PLAST est spécialisée dans l'emballage plastique pour la grande distribution depuis une trentaine d'années. La société souhaite augmenter ses capacités de production et diversifier son activité en installant de nouvelles lignes d'extrusion (réalisation de films) et de confection (surblouses, sacs réutilisables).

Des investissements immobiliers seront également réalisés : modification du bâtiment principal, construction d'une extension qui logera un nouvel entrepôt logistique, via la réhabilitation d'une friche industrielle.

Le développement de l'activité profitera à l'arrondissement de Lens, territoire fortement touché par le chômage. Sa situation en bordure de ville facilitera l'accès à l'emploi aux personnes peu mobiles. La création de 11 postes en CDI est prévue.

Subvention d'État : 200 K€

<https://www.papier-mettler.com>

EUROVANILLE

ETI

Gouy-Saint-Andre (62)

EUROVANILLE est spécialisée dans la transformation de la vanille noire (débactérisation, conditionnement et packaging). La société souhaite augmenter ses capacités de production tout en développant de nouvelles recettes, et gagner en productivité pour être plus compétitive en termes de coût. Le projet porte sur la construction d'une nouvelle usine de fabrication, extension de son site actuel, et de l'acquisition en parallèle du matériel nécessaire aux nouveaux volumes.

Ce projet vise à conforter la place d'expert de l'entreprise dans le secteur de la vanille au niveau mondial tout en continuant à développer ses compétences dans les arômes et la qualité de ses produits. Pour amorcer ce virage, l'entreprise recrutera 30 personnes d'ici 3 ans.

Subvention d'État : 600 K€

<http://www.eurovanille.com/fr/>

BRIOIS

PME

Lievin (62) – Territoire d'industrie Béthune-Bruay

La société BRIOIS est spécialisée dans la transformation et la revente de beurre depuis trois générations. Le projet est construit autour de deux axes. Le premier concerne la mise en place d'une nouvelle ligne de production axée sur le BIO avec le développement de produits locaux, la construction et l'aménagement de locaux techniques et de

fabrication. Ces réorganisations de l'outil de production nécessitent le déménagement de la logistique dans le site de Looping. Le second implique l'adaptation des infrastructures de l'entreprise au télétravail avec l'acquisition de PC et de téléphones portables. À terme, 5 à 15 personnes seront recrutées dans une zone proche d'un quartier prioritaire.

Subvention d'État : 160 K€

<http://www.briois.fr/>

LOOPING LOGISTIC

PME

Lievin (62) – Territoire d'industrie Béthune-Bruay

LOOPING LOGISTIC est la base logistique, en amont et en aval de la production de la société BRIOS, spécialisée dans la transformation et la revente de beurre. Elle assure la réception et la préparation des matières premières, une partie du stockage, ainsi que la préparation et l'expédition des produits finis.

L'entreprise a pour projet d'automatiser certains postes via des investissements de machines afin d'être plus compétitive et d'ouvrir le spectre des recrutements à un plus large public. Ces investissements devraient participer à la création d'une quinzaine d'emplois dans la zone industrielle de Liévin, proche d'un quartier prioritaire.

Subvention d'État : 140 K€

MECAVIS

PME

Albert (80) – Territoire d'industrie Amiens et Albert-Méaulte

MECAVIS est une société spécialisée dans la conception et la fabrication de vis d'Archimède. Ces modèles de vis sont utilisés dans de nombreux domaines, notamment ceux du BTP, du transport de matières en vrac et de l'industrie.

Aujourd'hui, la société souhaite pouvoir fabriquer elle-même ces composants afin de bénéficier d'un avantage concurrentiel sur son secteur. Pour ce faire, l'entreprise a pour objectif d'investir dans une nouvelle machine, une table de laser et un centre d'usinage permettant de mettre en place cette nouvelle activité. À travers ce financement, la croissance économique et la compétitivité de l'entreprise pourront être confortées et l'impact environnemental réduit. Au terme de ce projet, MECAVIS s'engage à valoriser les savoirs faire locaux et à créer 6 emplois.

Subvention d'État : 450 K€

<https://www.mecavis.fr>

Contacts presse

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

pref-communication@nord.gouv.fr / 03 20 30 52 50

Région Hauts-de-France

Peggy Collette-El Hamdi, chef du service de presse

peggy.collette@hautsdefrance.fr / 03 74 27 48 38

Sébastien Voisin, attaché de presse

sebastien.voisin@hautsdefrance.fr, 03 74 27 48 88

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr